



**La liste municipale « Portes Citoyenne » que
je conduirai vient à votre rencontre.
Jean-Michel Bochaton**

Nous vous donnons RDV :

***Dimanche 28 septembre à partir de 10h
en pied d'immeuble entre bâtiments du Descartes et
de la résidence Renaissance***

Nous vous présenterons nos premières propositions :

- **Notre liste** en finira avec la gestion solitaire et autoritaire de la Maire actuelle.
- **L'équipe s'engage** à consulter les habitants qu'ils soient accédants à la propriété, locataires du privé ou locataires HLM.
- **Nous accorderons** une attention particulière à tous les quartiers de Portes-lès-Valence pour plus de solidarité et de liens entre habitants.
- **Nous nous battons** pour la création d'un centre de santé public avec des médecins salariés sans dépassements d'honoraires.
- **Nous agirons** pour la tranquillité et sécurité publique en redéployant la police municipale et en agissant pour la réouverture de l'antenne de Police Nationale.
- **Nous revisiterons les tarifs de la cantine** pour permettre l'accès à un plus grand nombre d'écoliers de bénéficier d'un repas complet à midi.
- **Nous redynamiserons le commerce en cœur de ville** et la relance du centre commercial municipal des Arcades.
- **Nous serons attentifs** à la défense de l'emploi et des services publics.
- **Nous défendrons les intérêts des habitants et de la commune** au sein du Conseil communautaire de Valence-Romans Agglomération.

Lors de notre rencontre, nous serons à votre écoute et nous vous donnerons la parole pour que vous nous fassiez remonter vos remarques concernant votre cadre de vie sur la commune.

Lors de cette permanence près de chez vous, pour celles et ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales, nous vous donnerons les informations pour faire les démarches (voir au verso).

***Pour une ville juste et solidaire
Une liste de large rassemblement à gauche réunissant
citoyens engagés et de terrain***

Les élections municipales sont un moment important de la vie démocratique.

Elles permettent **aux citoyens d'élire les membres du conseil municipal de leur commune, dont le ou la maire.**

Ces élu-es prennent des décisions qui nous concernent au quotidien : **santé, écoles, transports, logement, emploi local, propreté, sécurité.**

Participer à ces élections, c'est avoir son mot à dire sur la vie de sa ville. Mais pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Cette **démarche simple** est **pourtant** indispensable pour faire entendre sa voix !

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES EN FRANCE **1 - Pour les citoyens français**

Conditions à remplir :

- Avoir 18 ans ou plus au plus tard la veille du scrutin.
- Être de nationalité française.
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Quand s'inscrire ?

- Jusqu'à environ 6 semaines avant une élection.
- Automatique à 18 ans si recensement fait à 16 ans.

Où et comment s'inscrire ?

- En ligne : service-public.fr
- Inscription En mairie : en personne ou par courrier.

Pièces à fournir :

- Carte d'identité ou passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Pour les citoyens non français (Union européenne) Élections concernées : Municipales

Conditions à remplir :

- Avoir 18 ans ou plus.
- Être ressortissant d'un pays de l'Union européenne.
- Résider en France.
- Avoir le droit de vote dans son pays d'origine.

Où et comment s'inscrire ?

- En ligne ou en mairie.
- Sur une liste électorale complémentaire (municipale ou européenne).

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité (de l'UE, en cours de validité).
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Déclaration sur l'honneur : ne pas être privé du droit de vote dans son pays.
- Plus d'infos ici : service-public.fr – UE 3.

Points à retenir

L'inscription est obligatoire pour voter.

Vérifier son inscription : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

- En cas de déménagement : penser à mettre à jour son adresse.